

## Décision relative à une demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché d'une famille de produits biocides

**N° AMM : FR-2022-0015**

---

*Vu les dispositions du règlement (UE) N° 528/2012 et de ses textes d'application,*

*Vu le code de l'environnement et notamment le chapitre II du titre II du livre V des parties législative et réglementaire,*

*Vu la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire et notamment son titre IV,*

*Vu la demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché de la famille de produits biocides **BRUNEL NACIO**,*

*de la société*

*SAS BRUNEL CHIMIE DERIVES*

*enregistrée sous le numéro*

*BC-XJ046987-05*

*Vu les conclusions de l'évaluation du 28 janvier 2022,*

*Considérant que l'efficacité de la famille de produits biocides BRUNEL NACIO n'a pas été démontrée pour les produits des meta RCP 2 et 3 sur surface poreuse ; et que par conséquent la famille de produits biocides BRUNEL NACIO ne satisfait pas au critère de l'article 19, paragraphe 1, section b, alinéa i) du règlement (UE) N°528/2012 pour ces usages.*

*Considérant qu'un risque inacceptable pour la santé humaine est identifié pour l'usage de désinfection des surfaces par pulvérisation par des utilisateurs non professionnels pour les produits des meta RCP 1 et 3; et que par conséquent la famille de produits biocides BRUNEL NACIO ne satisfait pas au critère de l'article 19, paragraphe 1, section b, alinéa iii) du règlement (UE) N°528/2012 pour cet usage ;*

*Considérant que les produits de la famille de produits biocides BRUNEL NACIO répondent aux critères de l'article 19, paragraphe 1 du règlement (UE) N°528/2012 pour les autres usages ;*

*Considérant que des données confirmatoires concernant l'absence de classement auto-réactif de la famille conformément au règlement CLP sont nécessaires,*

### **Article 1<sup>er</sup>**

La mise à disposition sur le marché du produit biocide désigné ci-dessus **est autorisée** en France pour les usages et dans les conditions précisées en annexe,

## Article 2

Les données confirmatoires doivent être fournies dans un délai de six mois après la notification de la présente décision d'autorisation de mise sur le marché concernant une analyse thermique (DSC) réalisée sur un produit de chaque Meta RCP afin de confirmer que les produits ne sont pas classés en tant que matières auto-réactives.

## Article 3

La présente décision s'applique sans préjudice des dispositions générales applicables aux produits biocides, notamment en matière d'étiquetage.

L'échéance de validité de la présente décision est fixée à 10 ans à compter de la date d'autorisation du produit.

En cas de dépôt d'une demande de renouvellement conformément à l'article 31 du règlement (UE) 528/2012 au minimum 550 jours avant la date d'expiration de la présente autorisation et en l'absence de décision statuant sur son renouvellement avant la date d'expiration, l'autorisation de mise à disposition sur le marché est prolongée de plein droit pour la durée nécessaire à l'achèvement de son évaluation.

A Maisons-Alfort, le 07/03/2022

DocuSigned by:

*Charlotte Grastilleur*

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée  
en charge du pôle produits réglementés  
Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation,  
de l'environnement et du travail (ANSES)

## ANNEXE : Résumé des caractéristiques du produit

### Partie I.- Premier niveau d'information

#### 1. Informations administratives

##### 1.1. Nom commercial de la famille de produits

Nom commercial	Brunel NACIO
Autre(s) nom(s) commercial(aux)	

##### 1.2. Type de produit(s)

Types de produit	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
------------------	--

##### 1.3. Détenteur de l'autorisation de mise à disposition sur le marché

Nom et adresse du détenteur	Nom	Brunel Chimie Dérivés SAS
	Adresse	16 rue Harald Stammbach CS 80206 59445 WASQUEHAL Cedex France
Numéro de demande	BC-XJ046987-05	
Type de demande	Demande d'autorisation de mise sur le marché	
Numéro d'autorisation	FR-2022-0015	
Date d'autorisation	Se reporter à la date figurant en deuxième page de la décision	
Date d'expiration de l'autorisation	Se reporter à la date figurant en deuxième page de la décision	

##### 1.4. Fabricant(s) de la famille de produits

Nom du fabricant	Brunel Chimie Dérivés SAS
Adresse du fabricant	16 rue Harald Stammbach CS 80206 59445 WASQUEHAL Cedex France
Emplacement des sites de fabrication	132, rue du Mont de Templemars ZIA 59139 Noyelles Les Seclin France

##### 1.5. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

Substance active	Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de sodium
Nom du fabricant	ARKEMA France
Adresse du fabricant	420 rue d'Estienne d'Orves 92705 Colombes Cedex France

<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Route Nationale 85 38560 Jarrie France
<b>Substance active</b>	Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de sodium
<b>Nom du fabricant</b>	KEM ONE
<b>Adresse du fabricant</b>	Immeuble Le Quadrille, 19 rue Jacqueline Auriol 69008 Lyon France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablissement de Lavera, Ecopolis Lavera Sud, BP3 13117 Lavera Cedex France</li> <li>- Etablissement de Saint Fons, Quai Louis Aulagne, CS70035 69191 Saint Fons Cedex France</li> </ul>

<b>Substance active</b>	Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de sodium
<b>Nom du fabricant</b>	VYNOVA BELGIUM NV
<b>Adresse du fabricant</b>	Heilig Hartlaan 21, 3980 Tessenderlo, Belgique
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Heilig Hartlaan 21, 3980 Tessenderlo, Belgique

<b>Substance active</b>	Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de sodium
<b>Nom du fabricant</b>	PPC SAS France,- OK Art. 95 List anf T.E. EU-0025319-0000
<b>Adresse du fabricant</b>	95 rue du Général de Gaulle, BP 60090, 68802 THANN CEDEX, France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	95 Rue du Général de Gaulle, BP 60090, 68802 THANN Cedex, FRANCE

<b>Substance active</b>	Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de sodium
<b>Nom du fabricant</b>	Nouryon Industrial Chemicals B.V.
<b>Adresse du fabricant</b>	Velperweg 76 6824 BM Arnhem Pays-Bas
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Hauptstraße 47 49479 Ibbenbüren Allemagne</li> <li>- Elektrolysestraße 1 06749 Bitterfeld Allemagne</li> <li>- Oosterhorn 4 9936 HD Delfzijl, Groningen Pays-Bas</li> <li>- Welplaatweg 12 Havennr. 4150 3197 KS Rotterdam Botlek, Zuid-Holland Pays-Bas</li> </ul>

<b>Substance active</b>	Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de sodium
<b>Nom du fabricant</b>	Produits chimiques de LOOS S.A.S.
<b>Adresse du fabricant</b>	Rue Georges Clemenceau 59120 Loos France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Usine Frédéric Kuhlmann, BP39 59374 Loos Cedex France

<b>Substance active</b>	Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de sodium
<b>Nom du fabricant</b>	Métaux Spéciaux (MSSA S.A.S.)
<b>Adresse du fabricant</b>	111, rue de la volta 73600 Saint-Marcel France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	111, rue de la volta 73600 Saint-Marcel France

<b>Substance active</b>	Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de sodium
<b>Nom du fabricant</b>	INOVYN Belgium SA (Acting for INOVYN Europe Limited (UK)) as Art. 95 List
<b>Adresse du fabricant</b>	Avenue des Olympiades 20, 1140 Brussels, Belgique
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	- Rue Solvay 39 5190 Jemeppe-Sur-Sambre Belgique - Scheldelaan 480 2040 Lillo Antwerpen Belgique - Carrer Marie Curie 1-3-5 08760 Martorell, Barcelona Espagne - 2 Avenue de la République 39500 Tavaux France

<b>Substance active</b>	Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de sodium
<b>Nom du fabricant</b>	Inovyn
<b>Adresse du fabricant</b>	310, rue de Ransbeek 1120 Bruxelles Belgique
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	- Rue Solvay, 39 5190 Jemeppe-Sur-Sambre Belgique - 2 Avenue de la République 39500 Tavaux France - Scheldelaan 480 2040 Lillo Antwerpen Belgique - Carrer Marie Curie 1-3-5 08760 Martorell, Barcelona Espagne

<b>Substance active</b>	Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de sodium
<b>Nom du fabricant</b>	INOVYN Trade services SA
<b>Adresse du fabricant</b>	Scheldelaan 480 2040 Antwerpen Belgique
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	- Scheldelaan 480 2040 Lillo Antwerpen Belgique - Rue Solvay 39 5190 Jemeppe-Sur-Sambre Belgique - Carrer Marie Curie 1-3-5 08760 Martorell, Barcelona Espagne - 2 Avenue de la République 39500 Tavaux France

<b>Substance active</b>	Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de sodium
<b>Nom du fabricant</b>	INOVYN Trade Services SA (Acting for INOVYN Chlorvinyls Limited (UK))
<b>Adresse du fabricant</b>	Avenue des Olympiades 20, 1140 Brussels, Belgium
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	- Rue Solvay 39 5190 Jemeppe-Sur-Sambre Belgique - Scheldelaan 480 2040 Lillo Antwerpen Belgique - Carrer Marie Curie 1-3-5 08760 Martorell, Barcelona Espagne - 2 Avenue de la République 39500 Tavaux France

## 2. Composition de la famille de produits et type de formulation

### 2.1. Composition qualitative et quantitative de la famille de produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (% pur)	
					Min	Max
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl <sub>2</sub> )	/	Substance active	/	/	3,59	3,59
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 13% p/p NaOCl)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	29,01	29,01
N,N-diméthyltétradécylamine N-Oxide		Agent épaississant	3332-27-2	222-059-3	1,77	2,95
Hydroxyde de sodium	Hydroxyde de sodium	Stabilisant	1310-73-2	215-185-5	1,284	1,284

Note : il n'existe pas de substance active technique « TC » pour l'hypochlorite de sodium. La substance active technique est disponible sous forme de concentré technique qui est une solution aqueuse.

### 2.2. Type de formulation

AL : Autre liquide - Liquide prêt à l'emploi

## Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 2

### 1. Information administrative sur le Meta RCP 2

#### 1.1. Identification du Meta RCP 2

<b>Identification</b>	Gel liquide prêt à l'emploi (Meta RCP 2)
-----------------------	--

#### 1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

<b>Numéro 1</b>	
-----------------	--

#### 1.3. Type de produit (s)

<b>Type de produit (s)</b>	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
----------------------------	--

## 2. Composition du Meta RCP 2

### 2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl <sub>2</sub> )	/	Substance active	/	/	3,59	3,59
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 13% p/p NaOCl)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	29,01	29,01
N,N-diméthyltétradécylamine N-Oxide		Agent épaississant	3332-27-2	222-059-3	2,95	2,95
Hydroxyde de sodium	Hydroxyde de sodium	Stabilisant	1310-73-2	215-185-5	1,284	1,284

### 2.2. Types de formulations

AL : Autre liquide - Liquide prêt à l'emploi

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 2

Classification	
Catégories de danger	Corrosif pour les métaux catégorie 1 Corrosion cutanée catégorie 1C Lésions oculaires graves catégorie 1 Toxicité aquatique aiguë catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 2
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H314 : Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H318 : Provoque des lésions oculaires graves. H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence	<p>P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.</p> <p>P102 : Tenir hors de la portée des enfants et des animaux de compagnie.</p> <p>P103 : Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions</p> <p>P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.</p> <p>P260 : Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols</p> <p>P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation.</p> <p>P273 : Eviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P301+330+331 : EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.</p> <p>P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.</p> <p>P304+P340 : EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.</p> <p>P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).</p> <p>P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.</p> <p>P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.</p> <p>P391 : Recueillir le produit répandu.</p> <p>P405 : Garder sous clef.</p> <p>P406 : Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/récipient en ... avec doublure intérieure résistant à la corrosion.</p> <p>P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation</p>
Note	EUH206 : Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).

## 4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 2

### 4.1. Description de l'usage

**Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection (bactéries, levures, champignons) de surfaces domestiques – Non professionnels - application manuelle avec une brosse - intérieur**

Type de produit	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur (espace domestique, surface non-poreuse)
Méthode(s) d'application	Application manuelle avec une brosse

<b>Dose(s) et fréquence(s) d'application</b>	Gel liquide prêt à l'emploi  Dose d'application : 250 mL par m <sup>2</sup> de surface traitée. Temps de contact: 15 minutes Température ambiante Conditions de saleté Application occasionnelle.
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Non professionnel
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	Flacon en polyéthylène haute densité de 300 mL avec une brosse coudée pour l'application.

#### 4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Veiller à mouiller complètement les surfaces. Laisser agir pendant au moins 15 minutes puis rincer à l'eau.
- Appliquer uniquement sur surfaces non poreuses.

#### 4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

#### 4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

#### 4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

#### 4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

## 4.2. Description de l'usage

**Tableau 2. Usage # 2 – Désinfection (bactéries, levures, champignons) de cuvettes de toilettes – Non professionnels - versement - intérieur**

<b>Type de produit</b>	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
<b>Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé</b>	
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)</b>	Bactéries Levures Champignons
<b>Domaine(s) d'utilisation</b>	Intérieur (espace domestique)
<b>Méthode(s) d'application</b>	Application manuelle par versement
<b>Dose(s) et fréquence(s) d'application</b>	Gel liquide prêt à l'emploi Dose d'application : 250 mL par m <sup>2</sup> de surface traitée. Temps de contact: 15 minutes Température ambiante Conditions de saleté Application occasionnelle.

<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Non professionnel
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	Bouteille en polyéthylène haute densité de 750 mL à col incliné.

#### 4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Verser le produit sur la surface intérieure de la cuvette, laisser agir 15 minutes, puis frotter avant d'actionner la chasse d'eau.

#### 4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

#### 4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

#### 4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

#### 4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

## 5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 2

### 5.1. Instructions d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc).
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.

### 5.2. Mesures de gestion de risque

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Ne pas toucher le produit durant l'application.
- Se laver les mains après application.
- Ne pas toucher la surface tant qu'elle n'est pas rincée et sèche.
- Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection et tant que la surface n'est pas rincée et sèche.

### 5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison/un médecin
- En cas de contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer

pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.  
Informations au personnel de santé / au médecin: Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

- En cas d'ingestion : Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- En cas d'inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- En cas de symptômes: Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale
- En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison/un médecin.

#### **5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage**

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

#### **5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales**

- Durée de conservation : 9 mois.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Protéger du gel et de la lumière directe du soleil.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.

#### **6. Autre(s) information(s)**

-

## Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 2

### 1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

<b>Nom commercial</b>	STARWAX Antimoisissures gel				
<b>Numéro d'autorisation</b>	FR-2022-0015-02-01				
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl <sub>2</sub> )	/	Substance active	/	/	3,59
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 13% p/p NaOCl)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	29,01
N,N-diméthyltétradécylamine N-Oxide		Agent épaississant	3332-27-2	222-059-3	2,95
Hydroxyde de sodium	Hydroxyde de sodium	Stabilisant	1310-73-2	215-185-5	1,284

<b>Nom commercial</b>	STARWAX Désinfectant nettoyant				
<b>Numéro d'autorisation</b>	FR-2022-0015-02-02				
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl <sub>2</sub> )	/	Substance active	/	/	3,59
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 13% p/p NaOCl)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	29,01
N,N-diméthyltétradécylamine N-Oxide		Agent épaississant	3332-27-2	222-059-3	2,95
Hydroxyde de sodium	Hydroxyde de sodium	Stabilisant	1310-73-2	215-185-5	1,284

## Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 3

### 1. Information administrative sur le Meta RCP 3

#### 1.1. Identification du Meta RCP 2

<b>Identification</b>	Liquide épais prêt à l'emploi (Meta RCP 3)
-----------------------	--

#### 1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

<b>Numéro 2</b>	
-----------------	--

#### 1.3. Type de produit (s)

<b>Type de produit (s)</b>	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
----------------------------	--

## 2. Composition du Meta RCP 3

### 2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl <sub>2</sub> )	/	Substance active	/	/	3,59	3,59
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 13% p/p NaOCl)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	29,01	29,01
N,N-diméthyltetradécylamine N-Oxide		Agent épaississant	3332-27-2	222-059-3	1,77	1,77
Hydroxyde de sodium	Hydroxyde de sodium	Stabilisant	1310-73-2	215-185-5	1,284	1,284

### 2.2. Types de formulations

AL : Autre liquide - Liquide prêt à l'emploi
--

### 3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 3

<b>Classification</b>	
Catégories de danger	Corrosif pour les métaux catégorie 1 Corrosion cutanée catégorie 1C Lésions oculaires graves catégorie 1 Toxicité aquatique aiguë catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 2
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H314 : Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H318 : Provoque des lésions oculaires graves. H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
<b>Etiquetage</b>	
Mentions d'avertissement	
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Conseils de prudence	P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 : Tenir hors de la portée des enfants et des animaux de compagnie. P103 : Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. P260 : Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation. P273 : Eviter le rejet dans l'environnement. P301+330+331 : EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P304+P340 : EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette). P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. P391 : Recueillir le produit répandu. P405 : Garder sous clef. P406 : Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/récipient en ... avec doublure intérieure résistant à la corrosion. P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation
Note	EUH206 : Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## 4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 3

### 4.1. Description de l'usage

**Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection (bactéries, levures, champignons) de cuvettes de toilettes – Non professionnel - versement - intérieur**

<b>Type de produit</b>	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
<b>Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé</b>	
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)</b>	Bactéries Levures Champignons
<b>Domaine(s) d'utilisation</b>	Intérieur (espace domestique)
<b>Méthode(s) d'application</b>	Application par versement
<b>Dose(s) et fréquence(s) d'application</b>	Prêt à l'emploi Dose d'application : 250 mL par m <sup>2</sup> de surface traitée. Temps de contact: 15 minutes Température ambiante Conditions de saleté Application occasionnelle.
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Non professionnel
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	Bouteille en polyéthylène haute densité de 750 mL à col incliné.

#### 4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

#### 4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

#### 4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

#### 4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

#### 4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

## 5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 3

### 5.1. Instructions d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc).
- Verser le produit sur la surface intérieure de la cuvette, laisser agir 15 minutes, puis frotter avant d'actionner la chasse d'eau.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.

### 5.2. Mesures de gestion de risque

- Ne pas toucher le produit durant l'application
- Se laver les mains après application.
- Ne pas toucher la surface tant qu'elle n'est pas rincée et sèche.
- Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection et tant que la surface n'est pas rincée et sèche.
- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.

### 5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison/un médecin
- En cas de contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.  
Informations au personnel de santé / au médecin: Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.
- En cas d'ingestion : Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- En cas d'inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
En cas de symptômes: Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale
- En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison/un médecin.

### 5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Durée de conservation : 15 mois.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Protéger du gel et de la lumière directe du soleil.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.

## 6. Autre(s) information(s)

-

## Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 3

### 1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

<b>Nom commercial</b>	BRUNEL Gel WC désinfectant				
<b>Numéro d'autorisation</b>	FR-2022-0015-03-01				
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl <sub>2</sub> )	/	Substance active	/	/	3,59
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 13% p/p NaOCl)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	29,01
N,N-diméthyltétradécylamine N-Oxide		Agent épaississant	3332-27-2	222-059-3	1,77
Hydroxyde de sodium	Hydroxyde de sodium	Stabilisant	1310-73-2	215-185-5	1,284

<b>Nom commercial</b>	STARWAX Antimoisissures désinfectant				
<b>Numéro d'autorisation</b>	FR-2022-0015-03-02				
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl <sub>2</sub> )	/	Substance active	/	/	3,59
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 13% p/p NaOCl)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	29,01
N,N-diméthyltétradécylamine N-Oxide		Agent épaississant	3332-27-2	222-059-3	1,77
Hydroxyde de sodium	Hydroxyde de sodium	Stabilisant	1310-73-2	215-185-5	1,284